



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes tenue à l'Hôtel de ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, situé au 3000 chemin d'Oka, le **mercredi 17 mai 2017** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Denis Gravel, maire de la municipalité de Pointe-Calumet
Madame Sonia Paulus, mairesse de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Monsieur Benoit Proulx, maire de la ville de Saint-Joseph-du-Lac

Est absent :

Monsieur Denis Martin, maire de la ville de Deux-Montagnes

Est également présent :

Monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif et secrétaire-trésorier

Est absent :

Monsieur Patrick Denis, directeur de police par intérim

ORDRE DU JOUR

1. **OUIVERTURE DE LA SÉANCE**
Ouverture de la séance du 17 mai 2017
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
Adoption de l'ordre du jour du 17 mai 2017
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
Adoption du procès-verbal du 19 avril 2017
4. **AUTORISATION DES COMPTES À PAYER**
 - 4.1 Autorisation des comptes à payer au 17 mai 2017 et approbation des paiements effectués en vertu du règlement 2015-04
5. **RÉSOLUTIONS**
 - 5.1 Acceptation de l'offre de services de Climatisation Laurin pour la mise à niveau des équipements de chauffage, ventilation et climatisation
 - 5.2 Appel d'offres pour l'acquisition de deux véhicules de patrouille neufs, ensemble police
 - 5.3 Appel d'offres pour la réfection des salles de bain du rez-de-chaussée du poste de police
 - 5.4 Embauche des agents temporaires
6. **AVIS DE MOTION**
n/a
7. **DÉPOT DE DOCUMENTS**
n/a
8. **RÈGLEMENTS**
n/a
9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
10. **LEVÉE DE LA SÉANCE**
Levée de la séance du 17 mai 2017



2017-05-037

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum est constaté.

Il est **PROPOSÉ** par : Benoit Proulx
et **APPUYÉ** par : Denis Gravel

QUE la séance soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-038

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Gravel
et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-039

3. **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

CONSÉDIRANT QU'en vertu de l'article 326 de la loi sur les cités et villes, les membres du conseil d'administration peuvent ajourner une séance ordinaire;

EN CONSÉQUENCE, à 19h33:

Il est **PROPOSÉ** par : Benoit Proulx
et **APPUYÉ** par : Denis Gravel

D'ajourner la séance ordinaire pour la reprendre le 18 mai 2017 à compter de 19 h 30, à l'Hôtel de ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, situé au 3000 chemin d'Oka.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Madame Sonia Paulus
Présidente


Monsieur Yvon Lemelin
Secrétaire-trésorier



PROCÈS-VERBAL de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes tenue à l'Hôtel de ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, situé au 3000 chemin d'Oka, le **mercredi 17 mai 2017** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Denis Gravel, maire de la municipalité de Pointe-Calumet
Monsieur Denis Martin, maire de la ville de Deux-Montagnes
Madame Sonia Paulus, mairesse de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Monsieur Benoit Proulx, maire de la ville de Saint-Joseph-du-Lac

Formant le quorum du conseil sous la présidence de Madame Sonia Paulus.

Est également présent :

Monsieur Patrick Denis, directeur de police par intérim

Est absent :

Monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif et secrétaire-trésorier

1. **CONSTATATION DU QUORUM ET RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Le quorum est constaté.

Il est **PROPOSÉ** par : Benoit Proulx

et **APPUYÉ** par : Denis Martin

2017-05-040

QUE la séance ordinaire du 17 mai 2017 soit ré-ouverte afin d'épuiser l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin

et **APPUYÉ** par : Denis Gravel

2017-05-041

D'AUTORISER la nomination de monsieur Patrick Denis à titre de Secrétaire d'assemblée pour la séance ordinaire ajournée du 17 mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2017, au plus tard la veille de la présente séance, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Gravel

et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

2017-05-042

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2017, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2017-05-043

4. **AUTORISATION DES COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE les comptes à payer au 17 mai 2017 totalisent un montant de 236 056,45 \$;

ATTENDU QUE les paiements effectués en vertu du règlement 2015-04 totalisent un montant de 242 357,50 \$ pour la période du 20 avril 2017 au 17 mai 2017;

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil d'administration a reçu une copie de la liste des comptes à payer et des paiements effectués sans résolution;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin

et **APPUYÉ** par : Denis Gravel

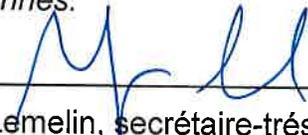
D'AUTORISER le paiement des comptes à payer présentés sur la liste établie au 17 mai 2017 au montant de 236 056,45 \$.

D'APPROUVER les paiements effectués sans résolution en vertu du règlement 2015-04 pour la période du 20 avril 2017 au 17 mai 2017 au montant de 242 357,50 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.



Yvon Lemelin, secrétaire-trésorier

5. **RÉSOLUTIONS**

5.1 **ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES DE CLIMATISATION LAURIN POUR LA MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION**

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à des travaux de mise à niveau des équipements de chauffage, climatisation et ventilation dans certaines sections du poste de police;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Climatisation Laurin Inc. possède l'expertise et la main-d'œuvre requises à la réalisation des travaux requis;

ATTENDU QUE des fonds doivent être transférés du surplus non-affecté au surplus affecté afin de couvrir le coût de ces travaux de mise à niveau;



2017-05-044

Il est **PROPOSÉ** par : Benoit Proulx
et **APPUYÉ** par : Denis Martin

DE RATIFIER le contrat octroyé à Climatisation Laurin Inc. pour les travaux de mise à niveau des équipements de chauffage, climatisation et ventilation pour un montant de 22 437,37 \$, incluant les taxes applicables;

QUE la somme de 22 437,37 \$ soit appropriée du surplus accumulé non-affecté pour payer le coût de mise à niveau des équipements de chauffage, climatisation et ventilation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION DE DEUX VÉHICULES DE PATROUILLE NEUFS, ENSEMBLE POLICE

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Patrick Denis, directeur de police, et de monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif, de procéder à l'acquisition de deux véhicules de patrouille neufs, ensemble police;

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Gravel
et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

QUE le conseil d'administration de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes autorise monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif, à demander des soumissions par appel d'offres sur invitation pour faire l'acquisition pour et au nom de la Régie de deux véhicules de patrouille neufs, ensemble police.

2017-05-045

QUE le coût de ces acquisitions, lorsque connu et approuvé par le conseil d'administration, soit approprié du surplus accumulé non-affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 APPEL D'OFFRES POUR LA RÉFECTION DES SALLES DE BAIN DU REZ-DE-CHAUSSÉE DU POSTE DE POLICE

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif, de procéder à la réfection des salles de bain du rez-de-chaussée du poste de police;

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin
et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

QUE le conseil d'administration de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes autorise monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif, à demander des soumissions par appel d'offres sur invitation pour faire la réfection des salles de bain du rez-de-chaussée du poste de police.

2017-05-046

QUE le coût de ces travaux, lorsque connu et approuvé par le conseil d'administration, soit approprié du surplus accumulé non-affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



5.4 **EMBAUCHE DES AGENTS TEMPORAIRES**

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur, M. Patrick Denis;

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Gravel

et **APPUYÉ** par : Denis Martin

2017-05-047

DE PROCÉDER à l'embauche de Vanessa Paiement, Matthieu Charland et Frédéric Allaire à titre d'agents temporaires à compter du 8 mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **AVIS DE MOTION**

n/a

7. **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

n/a

8. **RÈGLEMENTS**

n/a

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

10. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

10.1 Il est **PROPOSÉ** par : Benoit Proulx

et **APPUYÉ** par : Denis Gravel

2017-05-048

QU'à 20h15, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Madame Sonia Paulus
Présidente


Monsieur Patrick Denis
Secrétaire d'assemblée